var Aucun contact postnatal avec une sage-femme, selon le domicile (Atlas)

Description

Pourcentage d'accouchements qui n'ont été suivis d'aucun contact postnatal avec une sage-femme attesté dans un délai de 42 jours (6 semaines) suivant l'accouchement. Ces statistiques sont basées sur le domicile de la bénéficiaire. Elles peuvent être ventilées par tranche d'âge des bénéficiaires, selon qu'elles jouissent ou non du droit à l'intervention majorée et selon le type d'accouchement (par voie basse ou césarienne).

Codification Pourcentage

Remarques

- Les accouchements sont identifiées à l'aide des codes nomenclature relatifs aux césariennes (424093, 424104), aux accouchements par voie basse à l'hôpital (422225, 423500, 422671, 423673, 423010, 423021, 424012, 424023, 424071, 424082) et aux accouchements à domicile (422656, 423651).
- Les contacts avec une sage-femme sont identifiés à l'aide des codes nomenclature relatifs aux contacts postnataux (422796, 423791, 422774, 423776, 422914, 422936, 422951, 422995, 428492, 428514,428536, 428551, 428573, 428595, 428610, 428632, 428654, 428676, 428691, 428713, 422435, 422811, 422833, 422855, 422450, 422472) et des codes compétence (deux premiers chiffres du numéro d'identification INAMI = 40).
- Si plusieurs accouchements sont attestés le même jour pour la même bénéficiaire, un seul est retenu, selon l'ordre de priorité suivant : césarienne (1), accouchement par voie basse à l'hôpital (2), accouchement à domicile (3).
- Deux facturations dans un délai de 30 jours ne sont comptabilisées que pour un accouchement.
- Les chiffres par entité géographique sont basés sur le domicile de la bénéficiaire au 31 décembre de l'année de référence. Si le domicile est inconnu à cette date, ils sont alors basés sur le domicile au 30 juin. Les personnes sans domicile connu sont uniquement comptabilisées au niveau national.
- Vous trouverez davantage d'informations sur la santé périnatale dans les rapports sur les soins périnataux des régions <u>flamande</u>, <u>wallonne</u> et <u>bruxelloise</u>.

Fréquence et timing de la mise à jour: les statistiques de l'année civile -2 sont ajoutées chaque année durant le Q4.

Le plus petit niveau géographique disponible : commune

Méthode de calcul

(Nombre d'accouchement au cours de l'année civile sans contacts avec une sage-femme attestés dans un délai de 42 jours [6 semaines] suivant l'accouchement / Nombre d'accouchements attestés au cours de l'année civile) * 100

Disponible

2006

Dimensions

- Catégorie d'âge
- Voie vaginale / césarienne
- Intervention majorée

Référence recommandée

IMA_AIM (07/11/2025), cube_007_009a, Atlas IMA_AIM (accessed on 12/12/2025)

Dernière mise à

07/11/2025

Code

cube 007 009a At

Variable(s) source(s)

- SS00020-Code nomenclature
- PP0025-Domicile
- <u>PRACTITIONER_CAT-Code</u>
 profession prestataire de soins

Variable(s) équivalente(s)

- cube 007_009b-Aucun contact postnatal avec une sage-femme, par hôpital
- cube_007_001a_denom-Nombre d'accouchements au cours de l'année civile, selon le domicile
- cube_007_003a-Contacts
 prénataux avec un prestataire
 de soins, selon le domicile
- cube_007_004a-Détection prénatale diabète de grossesse, selon le domicile
- cube_007_005a-Prestations techniques prénatales, selon le domicile
- <u>cube_007_006b-Césariennes par</u> hôpital
- cube 007 007a-Durée moyenne d'hospitalisation après l'accouchement, selon le domicile
- cube 007_008a-Aucun contact postnatal en soins ambulatoires, selon le domicile

Mots clés

Prestations de soins de santé

jour des métadonnées